

cune solution à offrir, ni aucune proposition à présenter, je me demande un peu ce qu'il est allé faire dans cette partie du globe. A mon avis, il aurait été assez difficile, pour un pays qui a contribué au partage de la Palestine en 1947, d'aller offrir de réparer ce qui a été détruit à ce moment-là.

L'étincelle qui risque à tout moment d'allumer l'incendie au Moyen-Orient nous inquiète fortement, mais si le ministre s'est rendu sur les lieux pour étudier la situation plutôt qu'y trouver une solution, j'espère que ses rencontres avec les hommes d'État de cette région-là lui auront aidé à suggérer au gouvernement canadien de proposer un règlement équitable du problème.

Nous avons remarqué, récemment, que, sur la proposition du ministre, le Canada était prêt à offrir une force de maintien de la paix semblable à celle que nous avons envoyée à Chypre. Il n'y a pas tellement longtemps, soit au printemps 1967, le Président de la République arabe unie lui-même boutait les Canadiens dehors.

J'ignore si le président Nasser est maintenant prêt à accepter l'envoi d'une force de maintien de la paix canadienne ou autre.

A tout événement, il est urgent qu'une solution soit apportée au problème qui se pose là-bas et qui est plus qu'un problème de frontière. Il existe aussi, en effet, un problème de réfugiés. Cette année, le Canada va verser plus de 12 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés palestiniens. Cet état de fait existe depuis que la Palestine a été divisée et il semble que ce problème existera toujours.

Un très grand nombre de réfugiés palestiniens sont aujourd'hui victimes de la famine, à cause de cette séparation, et je suis d'avis qu'il incombe aux responsables de cette situation malheureuse d'y pallier.

1950	1955	1960	1963	1964	1966	1967	1968
15,121	3,963	3,674	3,757	3,994	4,827	4,056	3,582
8,938	2,116	1,877	1,836	1,951	2,364	1,654	1,230

représentaient les décisions du Conseil du Trésor ratifiées par le gouverneur en conseil.

*LA NATIONALISATION DE LA «YUKON ELECTRICAL COMPANY»

Question n° 32—M. Howard (Skeena):

Le gouvernement fédéral envisage-t-il actuellement de nationaliser la *Yukon Electrical Company*?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je puis affirmer, monsieur l'Orateur, qu'il ne faudrait pas écarter la pos-

LA LOI SUR L'IDENTIFICATION DES CRIMINELS

LA PRISE DES EMPREINTES DIGITALES DES PRÉVENUS

[Traduction]

M. Douglas A. Hogarth (New Westminster) demande à présenter le bill C-154, modifiant la loi sur l'identification des criminels.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Hogarth: Monsieur l'Orateur, ce bill a pour objet, de façon générale, de modifier la loi sur l'identification des criminels afin que personne ne soit jamais forcé par la police de se soumettre à la prise de ses empreintes digitales tant qu'il n'aura pas été reconnu coupable d'un acte criminel, à moins que, dans certaines circonstances, le juge en décide autrement. D'après la loi actuelle, on peut prendre ses empreintes digitales avant qu'il ait été reconnu coupable.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois, et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LE NOMBRE DE DÉCRETS DU CONSEIL

Question n° 15—M. Skoberg:

Combien de décrets du conseil ont été rendus par le gouvernement fédéral au cours des années 1950, 1955, 1960, 1963, 1964, 1966, 1967 et 1968?

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): Le nombre total de décrets du conseil s'établissait comme suit pour les années indiquées:

sibilité de nationaliser la compagnie en question, mais aucune décision n'a encore été prise à ce propos.

*LA NATIONALISATION DE LA «WHITE PASS AND YUKON CORPORATION»

Question n° 33—M. Howard (Skeena):

Le gouvernement fédéral envisage-t-il actuellement de nationaliser la *White Pass and Yukon Corporation*?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du